

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **MERCREDI 08 AVRIL** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite des convocations en date du 26 mars 2026, transmises le 27 mars 2026, et du 02 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes DECRIEM Marie-Christine, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme ROSKOSCHNY Cassandra a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h35

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Les décrets de mai 2016 relatifs à la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR) et à l'avenir de la fonction publique ;

Le dernier tableau des effectifs, en date du 01 janvier 2026, approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 08 avril 2026 ;

L'avis du Comité Social Territorial en date du 18 décembre 2025 ;

CONSIDERANT que l'évolution des missions et des carrières des agents, ainsi que les mouvements nécessitent l'adaptation et la création de certains postes ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - DE VALIDER LE TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er Avril 2026 suivant :

	POSTES BUDGETES	POSTES POURVUS
EMPLOI FONCTIONNEL	1	1
Directeur général des services de communes de 10000 à 20000 habitants	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE	30	19
Attaché Hors classe	1	0
Attaché	3	2
Rédacteur Principal de 1ère classe	2	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	2	1
Rédacteur	4	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	10	9
Adjoint administratif principal de 1ère classe TNC 50%	1	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0
Adjoint administratif territorial	5	2

Adjoint administratif territorial à TNC (30/35ème)	1	1
FILIERE TECHNIQUE	67	46
Ingénieur	2	1
Technicien principal de 1ère classe	2	1
Technicien Principal de 2ème classe	1	0
Technicien Territorial	2	0
Agent de maîtrise principal	5	4
Agent de maîtrise	4	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	15	13
Adjoint technique principal de 1ère classe TNC (28/35ème)	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 19/35ème)	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	14	11
Adjoint technique principal de 2ème classe TNC (25/35ème)	1	0
Adjoint technique territorial	15	11
Adjoint technique territorial TNC (30/35ème)	1	0
Adjoint technique territorial TNC (25/35ème)	1	1
Adjoint technique territorial TNC (20/35ème)	2	0
FILIERE ANIMATION	5	5
Animateur principal de 1ère classe	1	1
Animateur principal de 2ème classe	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe TNC (30/35ème)	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe TNC (25/35ème)	1	1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC (17h30/35ème)	1	1
FILIERE SPORTIVE	1	1
Educateur territorial des APS principal de 1ère classe	1	1
FILIERE CULTURELLE	8	4
Bibliothécaire	1	0
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	1	1
Assistant de Conservation	1	0
Adjoint du patrimoine territorial principal 1ère classe	2	2
Adjoint du patrimoine territorial principal 2ème classe	2	1
Adjoint du patrimoine territorial	1	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	6	4
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	1	1
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	1	1
Brigadier-Chef Principal	2	1

Gardien-Brigadier de Police Municipale	1	1
Gardien de Police municipale	1	0
TOTAL GENERAL	118	80

ETP 77,49

Contrats aidés	0
----------------	---

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

